





profession 76
sport & loisirs

CC ACM

CERTIFICAT COMPLEMENTAIRE "DIRECTION D'UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS"

Exercer les fonctions de directeur-trice de séjours de vacances, d'accueils sans hébergement ou de scoutisme, en assurant le projet pédagogique, la sécurité des publics et l'organisation logistique.

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

À l'issue de la formation, le titulaire du CC ACM devra être capable de :

- Diriger un Accueil Collectif de Mineurs
- Manager une équipe d'animation
- Gérer et coordonner les animations
- Veiller au bon déroulement du projet pédagogique au sein de votre structure

PRÉ-REQUIS

- Etre titulaire d'un BPJEPS, d'un DEJEPS ou d'un DESJEPS (ou être en cours de formation)
- Justifier d'une ou plusieurs expériences d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs d'au moins 28 jours dans les cinq ans qui précèdent l'entrée en formation

PROGRAMME DE LA FORMATION

1 – Organiser et évaluer les activités :

- *E*laborer le projet pédagogique de l'organisateur et en assurer la mise en œuvre
- Développer et faire développer des pratiques favorisant le vivre-ensemble et la citoyenneté dans la vie quotidienne, les pratiques numériques raisonnées et les activités de l'ACM
- Gérer le suivi de la vie quotidienne ;
- Organiser l'intendance, la logistique et les moyens alloués par l'organisateur.

2 – Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs :

- *A*ssurer la coordination pédagogique des équipes pédagogiques en leur permettant de s'approprier le projet pédagogique
- Accompagner les membres de l'équipe pédagogique et assurer leur formation pratique
- Organiser ou coordonner le travail d'autres personnels intervenant au sein de l'ACM (personnels techniciens, personnels de service,.).

3 -Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs :

- *Assurer la sécurité physique et morale des participants (enfants et adultes) dans la vie quotidienne et les activités*
- *Organiser des dispositifs d'accueil, les espaces et la vie quotidienne*
- *Accueillir des publics dont des publics à besoins particuliers.*

ADAPTATION DE VOTRE PARCOURS : PROBLÈME DE HANDICAP, RESTRICTIONS

Notre **référente handicap**, Mélandine PREIRA, est présente pour vous accompagner dans la construction de votre projet, en amont de votre formation, durant les tests de sélection et votre parcours de formation.

Contactez-la : melandine.preira@profession-sport-loisirs.fr / 02 35 58 16 03

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

L'individualisation de l'accompagnement : cette démarche s'appuie essentiellement sur l'analyse des pratiques par le stagiaire lui-même, analyse devant lui permettre de construire sa propre identité professionnelle.

L'individualisation des contenus : du fait des échanges, des observations en séance, et des évaluations formatives, les formateurs et les stagiaires pourront adapter en partie les objectifs et contenus de la formation à leurs propres besoins.

Pédagogie par objectifs : centrée sur le stagiaire, elle s'adapte au rythme et au niveau de chacun. Cette démarche de co-construction d'un parcours d'apprentissage individualisé favorise l'adhésion et l'appropriation du parcours de formation.

LA BOITE À OUTILS

- **le référentiel de certifications** permet de séquencer les apprentissages,
- **le projet d'animation propre à chaque stagiaire,**
- **le livret des tuteurs** : il présente la formation, les modalités d'évaluation certificatives et les grilles correspondantes. Ce livret rappelle le déroulement de la formation en entreprise ainsi que le rôle du tuteur.
- **le livret de suivi et de liaison** : outil d'échanges entre le stagiaire, son tuteur et le formateur, il permet d'assurer le suivi du parcours de formation et le suivi de l'alternance.
- **Les outils de FOAD / e-learning :** réalisation de cours par l'intermédiaire de la plateforme foad de PSL 76, appropriation d'une culture professionnelle par le biais de ressources en ligne, utilisation d'outils collaboratifs comme Slack et Google Drive Pro.

MODALITÉ DE VALIDATION

La situation d'évaluation certificative se décompose comme suit :

- Le candidat doit exercer des fonctions de direction pendant au moins 18 jours, dont 10 jours consécutif, d'un accueil collectif de mineurs déclaré, tel que défini dans le code de l'action sociale et des familles.
- Le candidat produit un document écrit qui constitue le support d'un entretien de 30 minutes maximum comprenant 10 minutes maximum de présentation orale par le candidat.

MODALITÉS D'ENTRÉE / SORTIE

- [x] Entrées et sorties à date fixe
- [ ] Individualisée
- [ ] Entrées et sorties cadencées

RYTHME

- [x] Temps plein
- [x] Temps partiel en cas d'allègement
- [ ] Temps partiel

PERSONNALISATION DU PARCOURS

- [ ] En groupe (non personnalisable)
- [x] Individualisé
- [x] Mixte
- [ ] Modularisé

CALENDRIER ET DURÉE

- CC ACM Rouen : 06/11/2026 AU 30/09/2027
- CC ACM Le Havre : 30/11/2026 au 30/09/2027
- CC ACM Dieppe : 15/12/2026 au 23/11/2027

FINANCEMENT DE LA FORMATION

- Un contrat d'alternance
- Un financement employeur / OPCO
- Un financement CPF Transition Professionnelle
- Un auto-financement
- AIF France Travail pour les demandeurs d'emplois ou personnes en CRP/CTP/CSP, cumulable avec le CPF
- Un financement de la Région Normandie réservé aux demandeurs d'emploi sortis de formation initiale depuis au moins 9 mois

Remarque : n'hésitez pas à contacter PSL 76 pour toute question liée à votre financement

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Certificat Complémentaire « Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs »

Code RS : 5737 - Code Certif Info : 92125 - Formacode : 44069 - Code CPF : 236107

- **Résultat attendu :** Diplômant
  Accessible en VAE
- **Publics :** Demandeurs d'emploi / Alternants / Salariés en poste / Personne en reconversion professionnelle

- **Niveau d'entrée minimum :**

Posséder BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS

- **Conditions d'admission / Modalité de recrutement :**

- Admission après entretien
- Admission après tests (écrit/animation)
- Admission sur dossier

- **Responsable et contact :** 02.35.58.16.00 formation76@profession-sport-loisirs.fr
- **Inscription :** Formulaire en ligne accessible sur notre site

RÉGION NORMANDIE

l'Europe s'engage en France

Union européenne

LIEUX DE FORMATION

Dieppe : Maison des Associations de Dieppe, 14 rue Notre Dame, 76200 Dieppe

Le Havre : Education et Formation, 68 boulevard Jules Durand – 76600 Le Havre

Rouen : PSL 76, 2 rue d'Alembert, 76 140 Le Petit-Quevilly / MJC Grieu, 3 rue de Genève – 76000 Rouen